

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE MAIAGE

SAINT CLOUD – 14 octobre 2022

### *Proposition de modifications des statuts de la FNSA/MAIAGE*

ARTICLE	VERSION ACTUELLE	PROPOSITION DE MODIFICATION
<b><u>TITRE PREMIER</u></b> <b>DENOMINATION –</b> <b>DUREE – SIEGE –</b> <b>COMPOSITION –</b> <b>ADHESION</b> <b>DEMISSION - RADIATION</b> <b>– PARTICIPATION</b> <b>Article 1<sup>er</sup> :</b> <b><u>Dénomination</u></b>	Conformément à la Loi du 21 mars 1884, modifiée par celles du 12 mars 1920 et du 25 février 1927, il est formé une Fédération Nationale des Syndicats de l'Assainissement et de la Maintenance Industrielle (FNSA) entre les Syndicats d'Entreprises se rattachant aux activités suivantes : (...)	Conformément à la Loi du 21 mars 1884, modifiée par celles du 12 mars 1920 et du 25 février 1927, il est formé une Fédération <b>professionnelle</b> <b>dénommée MAIAGE qui réunit</b> les Syndicats d'Entreprises se rattachant aux activités suivantes : (...)